



Tennis de Table



TOURNOI PAR EQUIPES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le tournoi est ouvert à tous joueurs, licenciés ou pas,

DATE ET LIEU

Le tournoi se déroulera le samedi 05 janvier 2019 à partir de 9 H 00, à la Salle Reine Bestel, 14 Chemin du Mémorial, à CHARLEVILLE MEZIERES.

DEROULEMENT

Les équipes sont composées de 3 joueurs, qui seront inscrits sur la feuille de rencontre, selon un ordre décroissant de leur classement.

Un ou plusieurs remplaçants peuvent être incorporés dans les différentes rencontres

Chaque rencontre comprend 3 parties de simple. Chaque joueur dispute 1 partie par rencontre.

Un planning des rencontres sera proposé ; les équipes seront positionnées selon un ordre aléatoire.

Les règles de jeu seront celles de la formule par handicap (chaque partie se dispute en 2 sets gagnants de 21 points).

MATERIEL

24 tables

INSCRIPTIONS

S'inscrire auprès de :

Jacky Morant tel 06 76 55 82 50 Mail : jacky.morant@wanadoo.fr

François Maillard tel 03 24 36 54 18 Mail : francois.maillard@mpsa.com

Dernier délai mercredi 02 janvier 2019

Les droits d'inscription sont fixés à :

4 € pour les joueurs PSA (salariés PSA, conjoint ou enfants)

6 € pour les autres

TIRAGE AU SORT

Sera fait par le comité d'organisation

ARBITRAGE

Le Juge arbitrage du Tournoi sera effectué par le comité d'organisation.

Les rencontres seront arbitrées par les joueurs du tournoi.

BALLES

Les balles seront fournies par l'organisateur.

TENUE

Chaussures de sport obligatoires.

RECOMPENSES

Des coupes et récompenses seront attribuées aux équipes les mieux classées.

Un challenge récompensera l'équipe composée du plus grand nombre de joueurs PSA, la mieux classée,

BAR

Une buvette fonctionnera toute la journée (restauration et boissons).

Il est interdit de fumer dans la salle.